Publication de la  société slave de Paris.

LA POLOGNE

JOURNAL SLAVE DE PARIS,

ORGANE DES INTÉRÊTS FÉDÉRAUX

DES PEUPLES DE L'EUROPE ORIENTALE,

LA POLOGNE s'envoie en échange de tout journal en langues slaves, française ou autres, aussitôt que la demande en est faite.
N. B. Les articles de correspondance, les demandes d'abonnement, les lettres pour la Société slave, et toutes les réclamations quelconques, adressés à la Rédaction du journal, doivent être envoyés *franco* au Directeur-Gérant, CYPRIEN ROBERT, passage du Commerce, 7, près de l'École de Médecine, à Paris.

On s'abonne à la librairie de BLOSSE, passage du Commerce, 7, à Paris.

— 3e Année. — Numéro 34.

La Réforme universitaire chez les Slaves.

Depuis que les questions d'enseignement populaire et d'amélioration des écoles semblent avoir remplacé partout les questions de réforme des états, la Russie et l'Autriche ont marché elles aussi ; sous le rapport de l'enseignement elles sont entrées dans une voie d'innovation, qui aura tôt ou tard de graves conséquences, et qu'il importe d'examiner.

Depuis l'entrée du comte de Thun au ministère de l'instruction publique, l'Autriche a décidément mis de côté la discipline abrutissante de ses vieilles écoles, pour se jeter dans la voie d'une réforme hardie, qui embrasse tout le domaine de la vie intellectuelle, et qui ne tend à rien moins qu'à transformer moralement l'empire. Ce n'est pas que M. de Thun imagine pour cela un système nouveau. Éclairé par des conseillers qu'il a fait venir exprès de Berlin, il ne fait simplement que copier le beau système d'enseignement et d'organisation des gymnases et des universités de la Prusse. La seule différence entre les universités de Prusse et celle d'Autriche consistera désormais dans l'amas de formalités, de certificats coûteux et de protocoles, inséparables de toute administration autrichienne. Quant à la méthode d'enseignement, elle est presque identique. On accepte dans les chaires d'Autriche jusqu'aux professeurs particuliers (*privat docent*), qui, sans nomination ministérielle, sans autre titre que leur doctorat et les examens requis pour leur spécialité, peuvent ouvrir des cours publics, non rétribués il est vrai par l'État, mais rétribués par les auditeurs ; et les inscriptions prises pour ces cours n'ont pas moins de valeur que celles que signent les professeurs titulaires. De cette manière l'étudiant choisit naturellement celle de ces deux catégories de professeurs qui l'enseignent le mieux, et l'on conçoit d'avance quelle sera en Autriche la cathégorie préférée.

Cette réforme capitale ouvre dans les universités autrichiennes une concurrence auparavant inconnue : elle stimule le talent, éveille des forces nouvelles et prépare des professeurs distingués, en empêchant ceux qui ont déjà gagné leurs titres, de s'endormir dans une béate indolence. Si les anciennes universités de cet empire étaient devenues le type de la stérilité intellectuelle, la faute en était principalement à ce que les professeurs y pouvaient jouir de leur chaire, comme d'un fief féodal, sans craindre la rivalité d'aucun talent jeune et rénovateur, qui vînt leur ravir leurs vieux lauriers, et les faire rougir devant le public de leur enseignement suranné. Il faut joindre à cela l'abolition de l'ancien interdit fait aux sujets autrichiens d'aller étudier dans les universités étrangères, et le droit pour chaque étudiant, aussitôt qu'il a passé un ou deux ans dans une université impériale, d'aller achever ses études hors de l'empire. Cette liberté, comme en général toutes les libertés, aidera puissamment au réveil des intelligences : en multipliant par là leurs termes de comparaison et leurs expériences personnelles, les fils de chaque nationalité, en Autriche, ne pourront que se fortifier dans le sentiment de leur origine, et dans la conscience de leur mission.

Il faut donc l'avouer, au point de vue des études, les nouvelles lois de M. de Thun sont émancipatrices. Mais il y a d'autres rapports sous lesquels elles sont loin de se montrer libérales. Telle est la surcharge de frais imposée pour la prise d'inscription des cours, surchage capable de décourager bien des familles. Les trois académies de Hongrie et celle d'Agram, vivant du revenu de leurs fondations, don-

naient depuis un temps immémorial leur enseignement gratuit. Le ministère vient d'abolir cette gratuité conforme à la nature même, qui veut que la lumière de la science soit comme la lumière du jour, accessible à tout le monde. Désormais les élèves de ces académies devront payer leurs leçons, mesure anti-slave, contraire à tous les usages de l'Orient, et qui va irriter au plus haut degré les populations orientales de l'empire. Ce même monopole qu'il fonde en faveur des riches pour la fréquentation des cours, M. de Thun semble vouloir l'étendre sur l'idiome allemand, comme étant le meilleur, le seul idiome possible pour l'enseignement. Nous citerons à ce sujet le texte même des considérants de la loi. « Nous ne définirons rien, dit ce texte, quant à la langue même dans laquelle auront lieu les cours, puisque cette langue est sujette à varier suivant les lieux et les circonstances. Le principe de l'égalité de droits (*gleichberechtigung*) des nationalités, ne nous oblige sur ce point qu'à des ordonnances administratives, pour régler la nomination des professeurs, de telle sorte que les diverses langues nationales ne soient employées qu'autant que leur développement antérieur les rend aptes à l'exposition des théories scientifiques. »

Se retrancher dans un tel vague, et dans de pareilles réticences, quand on est à la fois législateur et ministre, c'est faire de l'escobarderie ; c'est ouvrir la porte au provisoire, aux mesures d'exception, et à tous les abus qu'elles engendrent. Le même rapport ministériel, au paragraphe qui concerne les hautes écoles iugo-slaves fait les aveux suivants : « Tandis que les habitants de la Hongrie peuvent à leur université de Pest acquérir tous les degrés de la science, et se rendre aptes aux divers emplois de l'État, auxquels les ont déjà préparés des études antérieures dans leurs Académies de droit, on voit au contraire la Croatie, la Slavonie, la frontière militaire et les provinces serbes autrichiennes réduites à leur unique Académie d'Agram... Les besoins impérieux du service public exigent qu'on élargisse le cercle d'action de cette haute école, et qu'on y augmente le nombre des cours. » Cependant M. de Thun se borne à accorder pour toute faveur à l'Académie d'Agram les mêmes statuts qu'aux académies de Hongrie et de Transylvanie, c'est-à-dire qu'il la transforme en une simple faculté de droit.

Si l'on traite avec cette dureté les plus fidèles sujets, que ne doit-on pas faire aux conspirateurs, aux anarchistes, comme on a soin d'appeler les Polonais ? Aussi nous annonce-t-on déjà comme un fait consommé une nouvelle fournée de professeurs allemands pour les deux universités polonaises de Léopol et de Cracovie. La raison d'état l'exigeant, dit-on, on a rempli les chaires vacantes de médiocrités teutoniques, et on a élagué cruellement les plus hautes capacités de la Pologne. La nomination du célèbre médecin de l'émigration, M. Raciborski, pour la chaire de clinique à Cracovie, avait été unanimement votée par le sénat de l'université iagiellone; et sacrifiant à sa patrie une très-belle clientelle qu'il a su se faire dans Paris, M. Raciborski avait accepté sans balancer son nouveau titre. Les étudiants de Cracovie étaient dans la joie de posséder bientôt au milieu d'eux un homme qui a su porter si haut le nom polonais parmi les médecins et les savants de l'étranger. Mais M. de Thun a déclaré qu'il ne pouvait confier aucune chaire à des émigrés polonais. Par cette mesure se sont trouvés exclus, et frustrés de leurs longs travaux, de jeunes et beaux talents, comme MM. Bukaty, Klaczko, Kunaszovski; le docteur Galezovski, tous établis à Paris, et le savant médecin oculiste Szokalski, réduit à rester chirurgien en chef de l'hospice d'Alize-Sainte-Reine, en Bourgogne. La place des émérites du travail et de l'exil est donnée aux émérites d'antichambre : les motifs de nomination ne sont plus le talent et l'étude, mais les services bureaucratiques rendus au ministre.

Cependant l'état de l'instruction publique en Autriche n'en est pas moins de beaucoup supérieur à son état en Russie. On ne sait pas assez à quel point de servilité sont réduites les universités russes. Tous les programmes des cours y émanent du ministère. Les professeurs y doivent peser la portée de la moindre parole, soumis qu'ils sont à une discipline, pareille à celle des soldats dans une caserne. Il en résulte qu'à force d'être opprimés, ils perdent toute influence sur la jeunesse qui les méprise; et le gouvernement actuel se voit forcément poussé vers une refonte complète du système universitaire. C'est en Pologne que les nouveaux plans d'enseignement du cabinet russe se montrent le plus à découvert. Déjà, en 1831, le premier usage qu'il fit de sa victoire, fut d'abolir l'université de Varsovie. On ne laissa plus subsister que d'insignifiants gymnases ou lycées, au nombre de huit pour les huit voïevodies ou départements du royaume. Quoique dans les sept classes qui composent ces colléges, l'usage du russe comme langue des leçons soit de rigueur, l'esprit patriotique qui s'y est maintenu a fini par alarmer les conquérants. En 1848, on a commencé à restreindre le plus possible ces écoles. La partie purement littéraire de l'enseignement, l'étude des langues anciennes, des belles-lettres et de la philosophie, ont été réservées aux seuls élèves nobles. Les plébéiens se sont vus refoulés dans la sphère des études matérielles, des mathématiques et des arts mécaniques, qui mènent au mercantilisme et à la vie manufacturière.

Sous prétexte que les études classiques et humanitaires mènent à l'impiété, en dissipant les préjugés, et en éveillant l'indépendance des opinions, le gouvernement montre de mille manière sa préférence pour les études qu'il aime à nommer *pratiques*, pour l'agronomie, la métallurgie, la chimie, la médecine et le commerce. C'est dans ce sens qu'on s'est mis à réformer partout les écoles. Voilà assurément des innovations hardies, et qui même, nous l'avouerons, sont bien moins choquantes pour l'esprit slave que la prépondérance donnée par les Allemands à l'idéologie et aux théories abstraites. Mais outre le profit matériel, la Russie attend encore de ces mesures un autre fruit. Elle compte par là affaiblir de plus en plus dans son sein l'instinct de nationalité. Cette tactique a pour but principal les Polonais, que le tsar semble avoir juré de matérialiser et de transformer tous en marchands moscovites.

Devant un tel état de choses comment nier l'urgente nécessité d'écoles nationales polonaises à l'étranger? Comment méconnaître les services que rendent notamment celles de Paris, placées comme elles le sont, dans un lieu qui a été jusqu'à ce jour le centre de la civilisation? Jamais, quoiqu'on dise, l'avenir de la Pologne n'a été lié plus qu'aujourd'hui au sort de ses émigrés, malgré leur profonde misère. Et de son côté la Russie, malgré les gigantesque digues qu'elle oppose à l'esprit de progrès, n'en est pas moins débordée. L'industrialisme et les études matérielles qu'elle prétend mettre à la place des études philosophiques et classiques, n'arrêteront pas le cataclysme. Les parties les plus arriérées et les plus sombres du monde slave s'éclairent donc à leur tour. L'esprit russe lui-même se fait jour, et force l'autocrate à sanctionner des réformes si hardies, qu'on ne saurait en calculer les suites immenses. L'avenir seul nous mettra en état de juger l'arbre par ses fruits.

Cyprien Robert.

La vie communale en Slavie.

« Le statut d'organisation municipale récemment publié en Poznanie par le cabinet prussien, continue d'agiter vivement les esprits à Pozen... En l'absence de droits politiques, on se flattait d'obtenir au moins certains droits communaux. C'était une illusion de plus... Organe des intérêts locaux en face des intérêts collectifs et généraux, le pouvoir municipal doit répartir et percevoir les impôts de l'État; il a à maintenir la police, et dans l'exercice de ses fonctions spéciales son indépendance est complète... Mais loin de concevoir ainsi la commune, le système prussien proclame expressément la prétention de l'État de tout diriger par lui-même, de centraliser dans sa main les plus petits comme les plus hauts intérêts, en absorbant en lui toute l'activité du pays, à plus forte raison celle des communes.... Si l'on étudie à fond l'organisation des communes champêtres de moins de 1,500 habitants, c'est-à-dire de celles qui touchent le plus directement les Polonais, on s'aperçoit que le nouveau statut ne leur garantit rien : car tout en permettant l'élection des magistrats, il ne la reconnaît valide que quand elle a eu l'indispensable ratification du pouvoir; ce qui ôte au vote des communes tout caractère d'indépendance... En effet, supposez que le chef d'une commune soit un bon patriote polonais; à ce titre le gouvernement ne ratifiera jamais son élection ; mais à sa place il nommera pour six ans un administrateur, véritable garnisaire, que la commune censée rebelle aura à payer de ses deniers... Au fond, l'on n'a cherché par ce statut qu'à renforcer en Poznanie l'intérêt allemand, qu'à créer en Poznanie des communes allemandes... Que les Allemands s'en occupent donc ; nous autres nous avons mieux à faire qu'à nous mêler dans cette nouvelle intrigue. » (*Goniec.*)

« En Autriche, l'organisation communale est bien plus sérieuse ; aussi l'a-t-on bien autrement accueillie qu'en Prusse. La Bohême surtout s'est signalée par l'ardeur de sa vie municipale... Quoique adversaires du parti tchekh et de ses idées de nationalité, nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à son infatigable civisme..... Tout en formant la minorité, ce parti répand dans la Bohême entière une surexcitation politique, une exaltation de libéralisme qui laisse loin en arrière le parti conservateur allemand... C'est ce qu'a prouvé avec éclat la grande bataille électorale, dont Prague vient d'être le théâtre. » (*Ost-deutsche post.*)

« Chacun s'est étonné que, pour une affaire aussi grave que la réélection des magistrats municipaux, la grande cité de Vienne, naguère si démocratique, n'ait pas secoué sa léthargie, tandis que ces mêmes élections, dans toutes les provinces slaves ont, au contraire, produit une agitation extraordinaire et un mouvement de patriotisme admirable... Tous les journaux ont remarqué avec étonnement que Prague s'était montrée sous ce rapport la véritable capitale de l'empire, et avait donné le ton à toutes les villes... Ce n'est pas seulement la catastrophe dont Vienne a été frappée, qui détermine chez elle ce triste contre-coup et y rend la presque totalité des citoyens indifférente aux intérêts communs : ce qui la paralyse bien davantage, c'est sa vie factice, c'est le manque de nationalité... La puissance de moyens et d'efforts déployée à Prague par les partis rivaux, vient de ce que là, comme en Hongrie, se trouve un terrain historique, un fond d'idées communes et indigènes qui anime la population. Sans cela nous serions tombés, nous aussi, dans la même apathie que l'*Ost-deutsche* déplore si amèrement pour ses Viennois. » (*Die Union.*)

« Pendant que Vienne, accablée par son désespoir, se replonge dans un sommeil plus lourd que jamais, Prague, la dorée, malgré son état de siége, développe une concience nationale, une fraîcheur de vie, une énergie d'action, qui relève le courage de tous les Slaves opprimés. Le parti tchekh ayant avec lui tout ce que la Bohême a de libéraux désintéressés, et le parti allemand ou conservateur, *parti du ventre,* comme l'appelle le *Slovan,* ayant avec lui toutes les aristocraties, de bourse, d'épée et de blason, ces deux partis, animés par les passions les plus opposées, viennent de lutter, pour la réélection de leurs représentants municipaux, avec un acharnement, joint à une discipline, à une dignité constitutionnelle, dont la France seule, à ses moments de crise électorale, peut offrir un second exemple.....

« En Styrie et en Carniole, les élections municipales ont amené des complications d'un autre genre. Une foule de communes se sont violemment opposées à ce que leurs magistrats nouvellement élus prêtassent, dans l'église, le serment de fidélité au gouvernement... On est allé jusqu'à les menacer de mort, s'ils obéissaient en ce point aux injonctions des autorités impériales... De nombreuses députations slovènes de la Basse-Carniole et de la Styrie méridionale sont même allées à Agram demander conseil sur cette affaire au ban Ielatchitj. Elles lui ont exposé les motifs de leur refus de serment, basé sur ce que les bureaucates allemands du pays étaient généralement soupçonnés de vouloir rétablir les robotes, les dîmes et autres corvées urbariales en faveur des seigneurs et du clergé, et que dans ce cas les chefs élus des communes ne pouvaient répondre de faire exécuter des lois réactionnaires, ni de rester eux-mêmes fidèles à un ministère parjure... Les déclarations formelles du ban ont pleinement rassuré ces députations diverses, qui ont regagné en paix leurs foyers respectifs... Mais un enseignement ressort avec évidence de ce fait : c'est que la manie de vouloir dénationaliser les Slaves, en leur imposant de force des employés allemands, ne sert qu'à rendre plus ardente la vie intérieure des communes slaves, qu'à développer davantage en elles l'esprit de solidarité et de responsabilité de tous pour chacun, en même temps que la tendance à leurs centres naturels ou à l'unité nationale. Les Slovènes de Styrie, dans leur embarras, ne vont pas vers leur capitale officielle, vers Gratz l'allemande, chercher conseil et protection : ils vont à Agram, parce que là est le cœur du mouvement iugo-slave... (*Süd-Slawische Zeitung.*)

« L'intimité de la vie domestique, et la solidarité entre tous les membres de la famille, traits qui constituent le fond du caractère slave, réagissent au dehors dans la commune, qui devient comme une famille agrandie. En Slavie, le conseil communal est la réunion des pères de famille ou des anciens ; en Occident ce n'est qu'une collection d'individus isolés. En France la famille ne saurait être un élément politique, une pierre fondamentale de l'État comme chez nous. Aussi ne réussit-on pas à y établir entre les membres de chaque commune une fraternité, comme celle qui règne par exemple dans les communes serbes... Ce sera un des privilèges du génie slave de ranimer en Europe les provincialismes, aux dépens de la centralisation, et de faire refluer la vie, du cœur aux extrémités. » (*Czas.*)

A Monsieur le rédacteur de l'article intitulé : LA RECONSTRUCTION DE CRACOVIE, (N° 31, 1er *octobre* 1850, *du* JOURNAL SLAVE DE PARIS.)

Monsieur,

Votre article n'est pas grand, mais il contient beaucoup de matière à critiquer ; — ami aussi moi de la Pologne, connaissant un peu l'histoire de ce pays, ainsi que celle des juifs anciens et modernes, que vous mettez en parallèle avec les polonais ; de plus un de vos fidèles abonnés, adhérant de cœur à la cause slave, j'ai le droit de vous communiquer mes pensées, que je crois basées sur la vérité, en vous priant, de vouloir bien insérer la présente réponse dans vos colonnes. Confiant dans l'honneur et l'impartialité de la rédaction, j'espère qu'on ne me refusera pas cette faveur.

« *Les juifs sont condamnés par la providence même, à ne plus jamais voir se relever les murs de leur sainte Sion* » dites-vous. Si vous n'aviez fondé votre assertion sur une décision providentielle, je ne me serais point arrêté à cette phrase prophétique. Mais puisque vous parlez de la divinité, permettez-moi d'employer aussi le même langage. Vous connaissez mieux que moi, je le suppose, l'écriture sainte, je vous rappelerai donc quelques passages qui combattent victorieusement votre idée : « Dieu reprendra Is- « raël sous sa puissante protection, au jour marqué par sa « *divine providence.* Ce jour-là Dieu enverra sont oint le « ministre de sa clémence, pour ramener son peuple des « extrémités de la terre et le *rétablir près de la sainte* « *Montagne* (*Sion*). (*Deut. XXX; Isaïe LVI, XLIII. et* « *Zach. XIV.*) » — Si vous croyez à la providence, il faut aussi croire à ces paroles, qu'elle-même a dictées, et qui démontrent, me semble, que la condamnation prétendue *providentielle* dont vous parlez, n'est au fond qu'une parole légère, qu'un trait de haute littérature. Cela produit de l'effet ; malheureusement la discussion doit se renfermer dans les limites arides et positives du vrai.

Plus loin vous affirmez « que les juifs sont parvenus à reconquérir, même en terre étrangère, le plus puissant de tous les empires, celui de l'or. » — A qui la faute, si les juifs de tous les pays sont devenus commerçants ? qu'est-ce qui les a forcés à s'en prendre à l'agiotage que la plupart des chrétiens méprisent parce qu'il est entre les mains des juifs ? Ce sont les chrétiens eux-mêmes. — Cependant expliquons-nous sans phrases : les juifs ont été partout et pendant tous les siècles, les martyrs des nations ; on les a persécutés, on les a pillés ; et quand ils n'avaient rien on les a brûlés, pendus ou chassés : et toutes ces sanglantes injustices ont été commises par les saints comme par les brigands, par les rois comme par les peuples, sous prétexte que les pères de ces malheureux juifs avaient crusifié le fils de leur sœur. L'évêque et le sénateur Grégoire a bien dit : « Si les Hébreux « sont une race dégénérée, c'est l'ouvrage et le crime de nos « ancêtres, dont les descendants seront complices tant que les « juifs auront des droits politiques et civils à reclamer... » « Jamais peuple ne fut plus attaché à l'agriculture que les « juifs en Palestine ; depuis sa dispersion, jamais peuple ne « fut plus éloigné de l'agriculture, parce qu'on lui avait in- « terdit partout la faculté d'acquérir des terres, de les cul- « tiver et d'exercer les arts et métiers. » (Histoire des sectes L. 2.)

Les Israélites, qui sont aussi des hommes comme les autres, voyant leur existence, dans les pays de leurs ennemis, continuellement menacée, remarquant que leur fortune et leur vie même dépendaient du caprice de leurs tyrans, ces Israélistes se sont jetés dans le commerce et les affaires d'argent. Ils ont créé des maisons de banque ; des associations juives se sont formées dans tout l'univers, en sorte que les Juifs du monde entier n'ont plus fait qu'une seule communauté ; ils ont inventé des communications rapides entre eux, pour pouvoir se sauver d'un pays à l'autre dans les moments de persécution, et pour être à même de sauver en ce cas leur fortune. Pour cela ils n'avaient besoin que d'un papier, d'un livre d'or ; car ce ne sont pas des maisons, des terres, des châteaux ou du bétail, qu'on peut transporter aisément, dans une fuite précipitée. De cette manière, errant de contrée en contrée, se cachant de ville en ville, chassés d'un quartier propre et splendide vers un quartier sale et pauvre, pendant près de seize siècles, les Juifs sont devenus de véritables machines commerciales ; et l'or, qui a été la sauvegarde de leur existence, est devenu en quelque sorte l'idole de leur âme et le type de leur caractère, mais cela, je le répète, par la faute des chrétiens.

Léon HOLLÆNDERSKY.

Note de la Rédaction.

Nous n'avons pas cru devoir nous refuser à l'insertion de cette lettre, destinée à justifier une nation dont le concours sympathique doit influer à un si haut point sur l'avenir de la Pologne. — Il n'en est pas malheureusement de même des lettres toutes politiques qu'on nous envoie quelquefois, et que nous sommes à regret contraints d'exclure de notre cadre strictement littéraire. Telle est entre autres, la lettre contre l'amnistie autrichienne, que nous adresse de Turquie une des notabilités hongroises poussée par les catastrophes de sa patrie à chercher un refuge dans l'Islamisme. Malgré l'importance de son contenu, cette lettre d'*un nouveau musulman*, pour trouver place dans nos colonnes, aurait du traiter la question d'une manière plus générale et plus philosophique. Telle est la tendance critique que nous prions tous nos correspondants de donner désormais à leurs renseignements et à leurs lettres.

UNE MYSTIFICATION.

« Depuis un mois on ne parlait plus à Varsovie que de bals et de banquets. La gaieté est le trait national des Polonais... S'ils cessaient d'être prêts à la danse, ils cesseraient aussi d'être prêts à la guerre et à la mort pour la patrie... La cause de toutes ces réjouissances était l'espoir d'une amnistie générale que le tsar devait, dit-on, proclamer à l'occasion du 25e anniversaire de son avènement au trône. On allait jusqu'à prétendre qu'il rêvait une reconstitution de la Pologne entière, sur des bases fédératives. On a donc beaucoup dansé pour faire plaisir au gracieux maître. L'empereur était venu en personne avec toute sa famille à Varsovie, où des fêtes extraordinaires ont eu lieu en son honneur. Des illuminations féeriques, allant de l'ancien palais royal de Lazienski et de la cathédrale moscovite de la Sainte-Trinité jusqu'au pont du Belvédère, ont éclairé à plusieurs reprises la ville éblouie de tant d'éclat. Un des bals les plus splendides qu'on ait jamais vu a été le bal dit des *maréchaux de la noblesse*, où étaient venus les plus riches gentilshommes du royaume, dans l'espoir de se rendre dignes par cette complaisance des faveurs que le tsar préparait, disait-on, à leur pauvre patrie... Mais c'était là une ruse renouvelée de 1839, époque où, à l'occasion d'une grande revue de l'armée russe, sous les murs de Varsovie, en présence du roi de Prusse, le préfet de police d'alors fit également courir le bruit que le tsar, après la revue, proclamerait de sa bouche une amnistie générale à tout le peuple rassemblé. Tout le peuple se rassembla donc pour voir défiler en parade les deux majestés, dont la bouche ne prononça pas une seule parole de grâce... La même mystification vient de se répéter cette année, non plus devant le roi de Prusse, mais devant l'empereur d'Autriche en personne, et une foule de princes royaux d'Occident, venus pour saluer leur protecteur d'Orient... Rassasié de tant d'hommages, le tsar a repris le chemin de sa capitale du Nord. »

(*Goniec.*)

CYPRIEN ROBERT.

Montmartre ; — Imp. PILLOY frères et comp., boulevard Pigale, 48.